

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE POPULAIRE

PROPAGANDE ET ACTION SOCIALISTE

Le Congrès de Vienne et le problème de la révision des traités

Le Congrès de Vienne n'a pu passer sous silence le problème de la révision des traités. Otto Bauer, à la commission compétente, avait nettement posé la question. Mais si le principe d'une révision graduelle et pacifique a été clairement établi, il faut regretter encore une trop grande circonspection dans l'examen des éventualités diverses qui peuvent se faire jour à l'occasion de ce problème. L'I. O. S. manifeste dans ce domaine son défaut capital. Elle reste une organisation fédérative de partis socialistes nationaux ; elle n'est pas encore le centre directeur, moteur, animateur de la lutte prolétarienne contre le capitalisme, la bourgeoisie, l'impérialisme.

Le problème de la révision des traités risque de susciter des divergences graves parmi les différentes sections nationales ; au lieu de travailler à les apaiser, on préfère la méthode facile qui consiste à masquer ces divergences derrière des déclarations de principe vagues, qui ignorent les cas concrets. Ne soyons pas trop sévères cependant ; le passage relatif à la révision des traités, dans la résolution votée, marque un certain progrès et, appuyé sur l'idée de révision et sur le devoir des partis socialistes placés en mesure de travailler pratiquement à cette tâche.

Nous le répétons aujourd'hui : la croissance parlementaire des partis socialistes aboutissant à la constitution de gouvernements socialistes, oblige impérieusement ces partis à se préoccuper — sur le plan concret — de la solution des questions relevant de la révision des traités. Certes, nous partageons cette conception que c'est seulement avec la conquête du pouvoir par le prolétariat, que pourront être pleinement réalisées les conditions favorables à la réorganisation, à la pacification de l'Europe et du monde ; mais du moment que sous la pression des circonstances, les gouvernements socialistes se constituent, en dehors de cette conquête du pouvoir, il importe qu'ils soient prêts à certaines procédures partielles de révision qui s'imposent. Sinon, les gouvernements socialistes ne seraient que des gestionnaires de la société bourgeoise, et nous nous refusons absolument à envisager sous cette forme l'exercice du pouvoir par les socialistes.

Or, dans l'état actuel de l'I. O. S., ce n'est pas sans quelque appréhension, je l'avoue, que je verrais des gouvernements socialistes occupant le pouvoir dans leur pays respectif, être « mis au pied du mur » à l'occasion des problèmes territoriaux, politiques, économiques, culturels, soulevés par les traités de paix.

J'ai déjà eu l'occasion d'envisager un certain nombre de situations particulièrement délicates : *Anschluss, frontières orientales de l'Allemagne, Haute-Silésie, Corridor de la Vistule, Danzig*, etc. etc.

Aujourd'hui je tiens à parler du Sud-Tyrol, annexé par l'Italie au mépris du principe du droit de libre disposition des peuples.

Cette annexion constitue une des injustices les plus flagrantes des traités de paix de 1919. L'Italie ne peut faire valoir que la raison stratégique avec sa volonté d'occuper la première ligne du Brenner. En reculant sa frontière jusqu'au Brenner, l'Italie a annexé 400.000 Allemands du Tyrol, dans la région de Brixen, Bozén, Franzensfeste, sans l'ombre d'une justification autre que celle de la force. C'est le Trentin retourné. Depuis 1919, une politique brutale d'italianisation a outrancie été poursuivie dans le Sud-Tyrol et elle se heurte à la résistance du sentiment germanique qui est resté toujours vivace auprès de ces populations de montagnards tyroliens, robustes et vigoureux.

La revendication du Sud-Tyrol est d'ailleurs utilisée par la propagande allemande d'une manière particulièrement adroite. Le développement intensif des sociétés alpines allemandes et autrichiennes et leur rayonnement dans l'admirable massif des Dolomites, dont les pointes et les aiguilles les plus réputées sont maintenant en territoire italien, servent de véhicule au nationalisme germanique. Il faut lire le beau livre de Chamson sur ce sujet.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'Italie libérée du joug fasciste, une Italie dans laquelle le Parti socialiste italien, si heureusement unifié, ne manquerait pas d'occuper la primauté politique, ne pourrait maintenir sa souveraineté sur le Sud-Tyrol.

Ici la tradition libérale de Garibaldi et de Mazzini rejoindrait le socialisme international. Il faut que l'I. O. S. inlassablement, dénonce les tâches foncières des traités de 1919 afin que l'idée de révision s'accroisse dans les opinions publiques, afin que celles-ci ne soient pas des barrières, des obstacles insurmontables pour l'action pratique de rectification et d'ajustement des frontières que comporte la révision des traités.

Jean ZYROMSKI.

Les syndicats ouvriers avant le Congrès confédéral

Bordeaux, 18 août (Populaire). — On ne dirait pas que nous sommes à la veille du congrès de la C. G. T. qui, d'ailleurs, sera précédé d'un grand nombre de congrès de fédérations.

Depuis la tenue du congrès de l'U. D. mi-juillet dernier, les syndicats confédérés de la Gironde réunissent leurs adhérents à l'effet d'examiner les questions à l'ordre du jour des assises fédérales et confédérales et désigner leurs délégués.

Il ne nous parvient pas que les discussions soient fort passionnées contrairement à ce que certains pouvaient espérer.

La période des vacances éloigne, bon nombre de camarades de la Bourse du Travail, cela prouve que cette revendication est très avancée dans sa réalisation. Il en résulte que les assemblées syndicales sont souvent réduites et les débats très courts. Nous pouvons quand même affirmer que nos organisations seront presque toutes représentées par un délégué direct au Congrès confédéral. C'est une indication de l'intérêt qu'apportent nos militants à cette manifestation du prolétariat organisé de ce pays.

Si nous parlons de vacances acquises par quelques groupements de travailleurs, nous enregistrons, à regret, que beaucoup de camarades sont contraincts à des congés forcés par manque de travail.

Il y a quelques mois nous avons fait connaître la situation du chômage dans notre localité. Après une période latente, voici que l'on débouche par petits paquets, on réduit les salaires, tandis que dans quelques établissements on ne se gêne pas pour faire des heures supplémentaires. Ceci se produit surtout pour les salariés des industries. Les appels réitérés qui ont été adressés à ces salariés par leurs syndicats et l'U. D. leur sont restés indifférents, ils sont par conséquent, sans défense contre les employeurs.

L'U. D. et tous les syndicats adhérents surveillent attentivement le marché du travail. Ils demandent aux pouvoirs publics de faire activer l'examen des dossiers des chômeurs inscrits pour toucher les allocations.

Ils attirent leur attention sur le nombre important de chômeurs partiels. Il est désirable que l'inspection du travail exerce un contrôle vigilant dans les établissements industriels et commerciaux, les heures de travail soient rigoureusement observées.

Qu'il nous soit également permis d'inviter les travailleurs des services publics, d'éviter d'aller concurrencer la main-d'œuvre de l'industrie privée. Ce qui peut, à la rigueur, être toléré en période normale, est inadmissible par cette crise de chômage. — L. G. R.

Bastia ville sans eau

La carence de la compagnie concessionnaire

Bastia, 18 août. (Populaire). — Une ville de l'importance de Bastia, capitale économique de l'Ile de Beauté, privée d'eau la moitié de l'année et, surtout, pendant la saison chaude, c'est un peu de la rigueur, mais c'est pourtant vrai.

Il est impossible de faire sa toilette, de se rafraîchir, après une journée de travail sous une température infernale. Les ménages sont au désespoir pour faire leur lessive.

Cette année, situation déplorable : hôpital civil, établissements publics et scolaires sans eau ! Tous les abonnés logés dans les maisons de la ville, sans eau ! L'arrosage des rues est fait de façon défectueuse, dans une ville où la plupart des habitants ont, de l'hygiène, une notion plus que relative.

Et, dans le quartier de la Casale, la Compagnie des Eaux continuant à se moquer de ses abonnés. Elle prend des abonnements nouveaux quand les anciens ne peuvent être servis.

Que répond le directeur local de la Compagnie des Eaux aux multiples réclamations ? : « Ce n'est pas de notre ressort. »

Faites des économies, dit-il. Il y a cinquante ans, dans ma famille, nous étions cinq, et nous avions de l'eau suffisante pour nos besoins.

Pauvres arguments pour masquer la vérité trop brutale :

Le barrage de Bevinco et les canalisations d'aménage ne répondent plus aux besoins actuels.

Avant guerre, avoir l'eau à la maison était un luxe, comme l'électricité ou le gaz. Mais, réellement, veut-on empêcher, de propos délibéré, nos citoyens de bénéficier du progrès moderne ?

De plus, le réseau de distribution est installé d'une façon incohérente.

Exemple : une prise de 27 m/m alimente 40 abonnés, alors qu'une prise supérieure ou égale alimente 15, rue de l'Opéra, 13 abonnés.

Ailleurs, sur un tube gros comme un pouce sont branchés une multitude d'abonnés.

De l'eau à profusion pour les amis. Rien pour les pauvres bourgeois, les « cochons de payants ».

Nous espérons que « Qui de Droit » entendra notre protestation.

Paul Constans.

DANS LA BANLIEUE NORD Une manifestation socialiste à Sarcelles

La section socialiste de Sarcelles organise le dimanche 6 septembre à 14 h. 30 une grande manifestation socialiste et artistique qui ouvrira la bataille électorale pour les élections cantonales dans la banlieue Nord (Seine-et-Oise).

A cette belle fête de propagande à la préparation de laquelle nos amis de Sarcelles consacrent le meilleur de leur temps, le secrétaire du 1^{er} arrondissement convie tous les membres du Parti et des jeunes de la région. Déjà la jeunesse socialiste de Saint-Denis assure sa présence avec son drapeau.

Prendront la parole au cours de cette manifestation de propagande : Paul Favier, secrétaire général des jeunes socialistes de la Seine et un délégué du Parti socialiste italien.

Camarades de la Banlieue Nord, venez tous, dimanche 6 septembre dans la riante commune de Sarcelles où le socialisme progresse à pas de géant.

LA COLONIE SCOLAIRE DE ROUBAIX



Les jeunes « colons » se rendant à une représentation cinématographique.

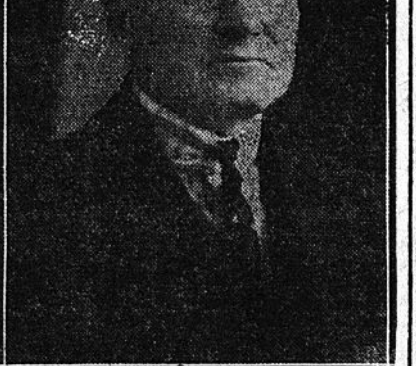
CE QUE PEUT LA FOI SOCIALISTE Les pupilles de la Coopérative l'Humanité au concours de Liège

La ville de Watrelos, qu'administre avec sa bonhomie avisée et prudente notre ami Briffaut, possède une coopérative de consommation « L'Humanité » dont je vous dirai deux mots quelque jour. Elle possède, en outre, un conseil d'administration ouvrier, vigilant, attentif et soucieux de bien faire. Ce sont socialistes de bonne foi, qui méritent les éloges de nos organisations et qui, évidemment, s'efforcent, par cela même, les injures si facilement et généreusement répandues par les agents moscovites que nous nous refusons toujours de confondre avec les communistes sérieux, désabusés, du reste, et rejoignant de plus en plus la « vieille maison ».

À la tête de la coopérative « L'Humanité », un homme qui réunit toutes les qualités du socialiste complet : sérieux, bon, serviable et batailleur sans vain éclat contre le capitalisme. Avec cela, un organisateur de premier plan, curieux de tout ce qui sert le progrès, et prêt à le réaliser pour le mettre au service de sa classe. Les malheureux qui prennent pour un renseignement ou un conseil le chemin de la Coopérative, savent y trouver affection et réconfort, s'ils y rencontrent Paul Lamarque. Et, comme il est toujours là, vivant l'œuvre qu'il anime de ses vertus si nombreuses, je puis vous assurer qu'il n'est pas souvent seul.

Sa tâche, si variée, délicate et complexe, n'est pas toujours facile à réaliser. Pas à lui, animateur né, réaliste et réalisateur, il est plein de cette inquiétude admirable, marque des vrais militants : il craint toujours de n'avoir pas fait assez pour son Parti, pour la Coopérative, pour sa classe.

Son inquiétude dévorante ne lui laisse



Paul Lamarque, administrateur de la « Humanité » de Watrelos, président des Pupilles.

se lui répit. Il est partout là où l'on doit être, quand on veut profondément servir ; il est partout là où il faut être, pour n'être pas en coquette avec le devoir prolétarien.

Un jour, Georges Sembat ayant réalisé une splendide maquette d'un buste de Jules Guesde, l'offrit à la ville de Watrelos. On sait le sort qu'elle lui a fait.

Le mérite de l'action menée revient à Jean Patin, fondateur et animateur de l'« Avenir », syndicaliste convaincu, socialiste ardent, victime de la vindicte patronale.

Donc, le 15 août, nous étions là, avec Briffaut, secrétaire de la Chambre de production, qui présidait, assisté de Commerec, secrétaire de la fédération des coopératives de l'Ouest ; Cordier, de la fédération du bâtiment, représentant la C. G. T. ; Chéreau, de l'Union départementale des syndicats d'Ille-et-Vilaine ; Bardet, de la fédération du Bâtiment ; des délégués des coopératives du grand Vire, du Hinglé, de Saint-Germain en Coglès, de Saint-Maro le Blanc, ainsi que de nombreuses délégations syndicales de Saint-Malo, de Rennes et de Fougères.

Le matin, en cortège, tous se sont rendus au cimetière pour déposer des fleurs sur les tombes des socialistes décédés depuis la création de l'« Avenir » ; un banquet suivit, qui comprenait 260 couverts. Parmi l'assistance, beaucoup de femmes.

Puis a suivi une visite du chantier l'« Avenir ».

ABONNEZ-VOUS AU POPULAIRE



Une pyramide des Pupilles de la « Humanité » de Watrelos.

fait. Sur l'heure, on décida d'élever un monument à notre grand maître, et les travaux, activement poussés, concrétisèrent, heure à heure, l'œuvre sobre, forte et prenante, sur le square, près de la gare, où elle est dressée dans l'admiration d'un peuple reconnaissant.

Lamarque était soucieux. Guesde était déploratif. Watrelos n'aurait pas songé à dresser une œuvre durable, représentant celui qui l'anima de sa flamme, de sa foi. Il le regrette encore. Mais il ne désespère pas. Et voilà que pour les fêtes inaugurales du monument Jules Guesde, Watrelos n'aurait qu'une participation copieuse, sans doute, mais sans relief particulier ?

Ce diable d'homme se mit à l'œuvre. Il déclina un maître de gymnastique. Il fit appeler aux jeunes ouvriers que l'effort musculaire sollicitait. Et les pupilles de la « Humanité » voyaient le jour.

Parbleu ! Il est facile de l'écrire. Ceux qui ont tenté de grouper notre jeunesse dans nos associations sportives, savent que les efforts persévérants ont dû réaliser pour des résultats parfois bien modestes. Paul Lamarque ne recula pas devant la difficulté. Il se prépara aux déceptions.

Devant la statue de Guesde, quand Lebas, Longuet, Bracke, Hubert-Rouge, Jouxhaux et Tom Shaw eurent, aux applaudissements de la multitude, fait revivre l'incomparable éducateur du peuple, crânes en leurs formes frisées, ils ont dû réaliser pour des résultats parfois bien modestes. Paul Lamarque ne recula pas devant la difficulté. Il se prépara aux déceptions.

Depuis ? Et bien ! on a bataillé, on a lutté, on a arrêté comme partout la désertion de nos jeunes gens vers les sociétés sportives subventionnées par le capitalisme. On s'est ingénié à les faire se produire, en des compétitions qui entretenaient l'esprit d'association et l'émulation individuelle.

« Convaincu », par Paul Lamarque, instruit dans les sports, profond misère, grand mérite et de beaucoup de dévouement, Remy Malfre, les pupilles de la « Humanité » ont participé aux concours de Mariy, Mouscron, Caumont.

PROGRAMME

9 h. 30 : Gare de Sceaux. Arrivée de la fanfare de Montgeron.

9 h. 40 : Départ de la gare avec les championnes arrivées par le premier train (9 h. 32).

10 heures : Ouverture de la fête par la fanfare de Montgeron.

10 h. 15 : Pour les enfants de moins de 12 ans, course à la cuillère contenant un œuf (50 m.). Tout coureur faisant tomber l'œuf plus de deux fois sera mis hors de course. Les inscriptions sont reçues au départ de la course.

10 h. 30 à 11 h. 30 : Pour les enfants. Courses à 500 m. (Se faire inscrire dès l'arrivée au Bureau du commissaire de la fête).

De 11 heures à 12 heures : Concert par la fanfare de Montgeron.

De 12 heures à 13 h. 30 : Déjeuner champêtre.

14 h. 15 : Entrée triomphale sur le lieu de la fête de tous les artistes asurant le spectacle de plein air avec, en tête, l'Harmonie de Louvres.

Sonneries de trompes de chasse par l'Harmonie de Louvres.

De 14 h. 30 à 15 heures : Pour les enfants, le guignol de The Great Marcel.

14 h. 30 : Spectacle de plein air organisé par l'Office de spectacle du Comité national des loisirs. Secrétaire, M. Guyard, de l'Opéra.

Ouverture de Biegar, par l'Harmonie de Louvres ; Vercorine, de Messager ; Duo de l'« Ane » et de l'« Escarpolette », par Mlle S. Vidal du Trianon-Lyrique ; M. Le Tertre, de la Galté-Lyrique.

15 heures : Dances par Mlle Solange Subra, Suzanne Grimbard et MM. Paul Goubé et Georges Romand, du corps de ballet du Théâtre national de l'Opéra.

15 h. 30 : Nicollot, le joyeux comique.

15 h. 45 : Fanfares de chasse, par le Rallye-Palais.

Pour les enfants, demi-heure de guignol. The Great Marcel. L'Harmonie de Louvres : 1. Don Juan (Mozart) ; 2. Panurge (Planchette).

16 heures : Dangles et son partenaire, danseurs musicaux.

16 h. 30 : Ballet de Virginie, par les ballets de l'Opéra.

17 heures : Le Baiser de Fanfaron, farce du vieux temps, un acte de F. Desilles, musique de E. Seigner. M. Guyard, de l'Opéra ; Mlle S. Vidal, du Trianon-Lyrique ; M. Le Tertre, de la Galté-Lyrique. Au piano : Mlle Hellen Dureau, premier prix du Conservatoire.

17 h. 30 : Grande course de taureaux.

De 17 heures à 18 heures : 1. Course à pied (60 m.) pour les hommes de plus de 40 ans (séries et finales). Les inscriptions sont reçues au départ.

2. Pour les dames, 100 mètres marche en tenant dans une main une as-

Profits, salaires et durée du travail REPOSE A "L'USINE"

L'article qu'on a pu lire à cette place le 6 juillet, sous le titre « Profits, salaires et durée du travail » nous a valu les foudres de l'usine.

Le brave hebdomadaire de l'industrie et de la métallurgie a répondu par une bordée d'impertinences à nos commentaires sur le dernier bilan d'une honorable compagnie qui trouve le moyen d'accuser un bénéfice net atteignant le double de son capital social.

« Bourrage de crânes et incohérence ! » lisions-nous, le 31 juillet, sous la plume anonyme à qui fut confié le soin de nous malmenier de cette manière insolite. Faut-il l'avouer ? Nous en fûmes un peu vexés. On aurait pu nous déléguer un autre contradicteur. Celui-ci promet, certes, d'être l'adversaire, mais au genre imprécateur, puis on est déçu, car il se contente de se faire des apostrophes, mais il s'empêche dans les commentaires. Bref, l'ensemble reste plat.

N'importe, relevons ses griefs et citons largement :

BOURRAGE DE CRÂNES. — S'indigner parce que telles ou telles sociétés font des bénéfices, parce que les actionnaires touchent des dividendes, c'est du bourrage de crânes peu flatteur pour les lecteurs du Populaire. Se montrer offensé parce que ces sociétés constituent des réserves et amortissent leurs dépenses de premier établissement, c'est de l'ineptie ou, plus simplement encore, et toujours du « bourrage de crânes ».

Tout d'abord, monsieur, vous employez là des termes impropres, indignés, offensés, non. Mettons que nous sommes édifiés chaque jour un peu plus à la lecture de tels bilans, sur ce que signifie exactement le régime capitaliste et que cela accroît encore notre volonté de le combattre. Mais nous n'avons pas de temps à perdre en vituperations inopérantes. Nous sommes convaincus qu'il faut autre chose que de l'indignation pour transformer la société dans laquelle nous vivons.

Pour l'instant, ce qui nous intéresse, c'est d'amener les travailleurs qui font les frais de ces bilans confortables que nous signalons, à réfléchir au sort qui leur est fait. Et nous pensons que nous leur offrons de l'améliorer.

Bourrage de crânes ? Non, c'est justement le contraire.

Voici maintenant ce qu'on nous oppose :

BENEFICES DES SOCIÉTÉS. — Les entreprises ne devraient pas faire de bénéfices, nous dit-on. Si elles en font, c'est que leur personnel est insuffisamment payé. Donc, augmentations des salaires. A cela, on peut répondre en disant que les salaires doivent avoir un plafond et qu'on ne peut pas les augmenter indéfiniment.

Quant aux bénéfices destinés à compenser le déficit éventuel, afin de maintenir le fonctionnement de l'établissement, et, partant, le salaire des ouvriers, nous en réparerons quand nous en serons aux réserves et à l'usage qui en est fait.

Maintenant, passons à cette perle qui s'est glissée dans votre prose et que les lecteurs du Populaire ne manqueraient pas d'apprécier. Qu'avez-vous, en ces temps moroses, on n'a pas tellement d'occasion de se distraire.

Vous ne connaissez, dites-vous, que les actionnaires à « travailler » (?) pour rien lorsqu'ils ne touchent pas de dividendes ?

Vous ne pouvez pas savoir, monsieur, tout ce que cette vision de « l'actionnaire au travail » — surtout en cette saison — représente pour nous de savoureuse ironie !

Mais voyons la suite :

ACTIONNAIRES. — Sans insister sur l'erreur grossière que fait l'auteur de cet article en disant que les actionnaires de la société dont il parle touchent du 100 pour cent (les actions, d'une valeur nominale de 100 francs, valent infiniment plus en Bourse et c'est cette valeur réelle qui intéresse les acheteurs), nous tenons à affirmer que nous trouvons naturel et juste de payer les actionnaires...

Non, monsieur, nous n'avons point aussi « grossièrement » confondu la valeur nominale et le cours en Bourse des actions dont nous avons parlé.

Tout au plus avons-nous manqué de précision : mais vous ne perdez rien pour avoir attendu.

Sachez donc qu'en pareille matière nous n'accordons d'attention qu'au capital effectivement engagé dans l'affaire. Lui seul nous intéresse. Les actions qui sont cotées en Bourse (depuis 1926) n'ont pour nous qu'une valeur fictive. Au surplus, combien d'entre elles y furent, jusqu'à présent, comparativement au nombre de celles qui n'ont jamais bougé des coffres-forts des fondateurs ? Mais là n'est pas la question. Les bénéfices réalisés sur les actions qui ont changé de main depuis 1926 sont-ils venus accroître le capital social ? Non. La mise de fonds atteinte aujourd'hui 11 millions, et pour cet argent réellement versé, le seul qui compte à nos yeux, le dernier bilan prévoit la distribution de 11 millions en dividendes. Cela fait bien du 100 pour cent, que vous le vouliez ou non.

Et c'est cela, précisément, qui, en temps normal, fait monter le titre en Bourse, assurant ainsi de fructueuses plus-values aux joueurs les plus avisés. Mais les conditions économiques de l'entreprise n'en sont nullement modifiées.

Peu nous importe donc que certains actionnaires aient touché plus, d'autres moins, et qu'il y ait des voleurs et des frites. C'est le propre du régime et nous n'en sommes nullement surpris.

DEJEUNER CHAMPÊTRE

Pour permettre que celui-ci soit agréable à tous et pour éviter le transport de coils encombrants, l'Union des Coopérateurs a pris toutes dispositions pour l'aménagement d'un vaste buffet qui comme on le verra ci-dessous, sera à même de satisfaire aux besoins alimentaires de tous.

Comptoir n° 1. — Charcuterie, conserves, viandes froides, etc. Pommes frites.

Comptoir n° 2. — Fromages et fruits divers.

Comptoir n° 3. — Pain, biscuiterie, confiserie, glaces.

Toutes dispositions ayant été prises pour assurer l'approvisionnement en pain varié et soussolés, et chacun aille s'approvisionner à ce buffet qui leur donnera complète satisfaction.

MOYENS DE TRANSPORT

Chemin de fer de Sceaux. — Gare du Luxembourg pour Sceaux-Robinson, où il faut descendre. Le prix aller et retour est de 4 fr. 25 en troisième classe et de 6 fr. 75 en seconde classe.

Heures des trains : A l'aller : 8 h. 57 ; 10 h. 8 ; 11 heures, 11 h. 27, 12 h. 27 ; 13 heures, 13 h. 27.

Les départs aux gares de Port-Royal et Denfert-Rochereau ont lieu toutes les minutes après.

Arrivées à Sceaux-Robinson : 9 h. 33 ; 10 h. 43, 11 h. 36, 12 h. 3, 12 h. 36, 13 h. 43, 14 h. 6.

Au retour : Départ de Sceaux-Robinson : 17 heures, 17 h. 48, 18 h. 12, 18 h. 55, 19 h. 24, 20 h. 15, 21 h. 5.

Arrivée à Paris-Luxembourg : 17 h. 34, 18 h. 22, 18 h. 47, 19 h. 29, 20 h. 3, 20 h. 49, 21 h. 40.

Tramways et autobus. — Ligne 128, Porte d'Orléans-Sceaux-Robinson. Ligne 127, Saint-Germain-des-Près-Pontenay-aux-Roses. Ligne 86, Châtelet-Fontenay-aux-Roses.

Les personnes utilisant l'une de ces deux dernières lignes de tramway, devront emprunter à l'arrivée à Pontenay-aux-Roses l'autobus E. Y., qui les conduira à Robinson.

PRIX D'ENTREE

Celui-ci est fixé à 2 francs par personne, sans pour les enfants de moins de 12 ans, qui ne paieront qu'un franc. Il faut espérer que la modicité de ce prix, comme celui du voyage, déterminera des milliers de personnes à assister à cette fête champêtre, dont le moins qu'on en puisse dire est qu'elle promet aux participants de passer une agréable journée au cours de laquelle les divertissements ne manqueront pas de procurer une agréable et saine galette en tenant dans une main une as-

menter indéfiniment, qu'ensuite, si les salaires sont proportionnels aux bénéfices, que deviendront-ils en cas de déficit de l'établissement ? Les ouvriers travailleront-ils pour rien ? Jusqu'à présent, nous ne connaissons que les actionnaires à travailler pour rien... lorsqu'ils ne touchent pas de dividendes.

La, vraiment, vous avez de l'imagination.

Vous savez prendre avec la vérité les licences qui vous arrangent.

Oh donc avez-vous vu, dans l'article incriminé, que les salaires devaient être proportionnels aux bénéfices ? Vous seriez fort en peine de nous l'indiquer.

A ce propos, dites-vous bien que, pour nous, le salaire ne représente jamais, ne peut pas représenter la valeur entière du travail accompli par le salarié dans l'entreprise capitaliste. Nous n'avons donc pas à lui assigner de plafond. Ce dernier ne peut dépendre que du jeu de la loi de l'offre et de la demande sur le marché du travail, ou de la force syndicale, lorsque celle-ci permet au salarié de vendre son travail aussi cher que possible.

Quant aux bénéfices destinés à compenser le déficit éventuel, afin de maintenir le fonctionnement de l'établissement, et, partant, le salaire des ouvriers, nous en réparerons quand nous en serons aux réserves et à l'usage qui en est fait.

Maintenant, passons à cette perle qui s'est glissée dans votre prose et que les lecteurs du Populaire ne manqueraient pas d'apprécier. Qu'avez-vous, en ces temps moroses, on n'a pas tellement d'occasion de se distraire.

Vous ne connaissez, dites-vous, que les actionnaires à « travailler » (?) pour rien lorsqu'ils ne touchent pas de dividendes ?

Vous ne pouvez pas savoir, monsieur, tout ce que cette vision de « l'actionnaire au travail » — surtout en cette saison — représente pour nous de savoureuse ironie !

Mais voyons la suite :

ACTIONNAIRES. — Sans insister sur l'erreur grossière que fait l'auteur de cet article en disant que les actionnaires de la société dont il parle touchent du 100 pour cent (les actions, d'une valeur nominale de 100 francs, valent infiniment plus en Bourse et c'est cette valeur réelle qui intéresse les acheteurs), nous tenons à affirmer que nous trouvons naturel et juste de payer les actionnaires...

Non, monsieur, nous n'avons point aussi « grossièrement » confondu la valeur nominale et le cours en Bourse des actions dont nous avons parlé.

Tout au plus avons-nous manqué de précision : mais vous ne perdez rien pour avoir attendu.

Sachez donc qu'en pareille matière nous n'accordons d'attention qu'au capital effectivement engagé dans l'affaire. Lui seul nous intéresse. Les actions qui sont cotées en Bourse (depuis 1926) n'ont pour nous qu'une valeur fictive. Au surplus, combien d'entre elles y furent, jusqu'à présent, comparativement au nombre de celles qui n'ont jamais bougé des coffres-forts des fondateurs ? Mais là n'est pas la question. Les bénéfices réalisés sur les actions qui ont changé de main depuis 1926 sont-ils venus accroître le capital social ? Non. La mise de fonds atteinte aujourd'hui 11 millions, et pour cet argent réellement versé, le seul qui compte à nos yeux, le dernier bilan prévoit la distribution de 11 millions en dividendes. Cela fait bien du 100 pour cent, que vous le vouliez ou non.

Et c'est cela, précisément, qui, en temps normal, fait monter le titre en Bourse, assurant ainsi de fructueuses plus-values aux joueurs les plus avisés. Mais les conditions économiques de l'entreprise n'en sont nullement modifiées.

Peu nous importe donc que certains actionnaires aient touché plus, d'autres moins, et qu'il y ait des voleurs et des frites. C'est le propre du régime et nous n'en sommes nullement surpris.

DEJEUNER CHAMPÊTRE

Pour permettre que celui-ci soit agréable à tous et pour éviter le transport de coils encombrants, l'Union des Coopérateurs a pris toutes dispositions pour l'aménagement d'un vaste buffet qui comme on le verra ci-dessous, sera à même de satisfaire aux besoins alimentaires de tous.

Comptoir n° 1. — Charcuterie, conserves, viandes froides, etc. Pommes frites.

Comptoir n° 2. — Fromages et fruits divers.

Comptoir n° 3. — Pain, biscuiterie, confiserie, glaces.

Toutes dispositions ayant été prises pour assurer l'approvisionnement en pain varié et soussolés, et chacun aille s'approvisionner à ce buffet qui leur donnera complète satisfaction.

MOYENS DE TRANSPORT

Chemin de fer de Sceaux. — Gare du Luxembourg pour Sceaux-Robinson, où il faut descendre. Le prix aller et retour est de 4 fr. 25 en troisième classe et de 6 fr. 75 en seconde classe.

Heures des trains : A l'aller : 8 h. 57 ; 10 h. 8 ; 11 heures, 11 h. 27, 12 h. 27 ; 13 heures, 13 h. 27.

Les départs aux gares de Port-Royal et Denfert-Rochereau ont lieu toutes les minutes après.

Arrivées à Sceaux-Robinson : 9 h. 33 ; 10 h. 43, 11 h. 36, 12 h. 3, 12 h. 36, 13 h. 43, 14 h. 6.

Au retour : Départ de Sceaux-Robinson : 17 heures, 17 h. 48, 18 h. 12, 18 h. 55, 19 h. 24, 20 h. 15, 21 h. 5.

Arrivée à Paris-Luxembourg : 17 h. 34, 18 h. 22, 18 h. 47, 19 h. 29, 20 h. 3, 20 h. 49, 21 h. 40.